

221C0613
FR0010929125-FS0205

22 mars 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ID LOGISTICS GROUP
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 mars 2021, M. Christophe Satin a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 mars 2021, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Libertad¹ qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société ID LOGISTICS GROUP et détenir directement et indirectement 283 162 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 564 214 droits de vote, soit 5,01% du capital et 6,24% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte de l'attribution d'actions gratuites ID LOGISTICS GROUP au profit du déclarant.

À cette occasion, le concert composé de MM. Eric Hémar et Christophe Satin et des sociétés qu'ils contrôlent, n'a franchi aucun seuil et a précisé détenir 3 250 492 actions ID LOGISTICS GROUP représentant 6 493 450 droits de vote, soit 57,51% du capital et 71,80% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Immod ³	1 670 870	29,56	3 336 316	36,89
Eric Hémar	1 296 460	22,94	2 592 920	28,67
Sous-total Eric Hémar	2 967 330	52,50	5 929 236	65,56
Libertad ¹	202 133	3,58	404 266	4,47
Christophe Satin	81 029	1,43	159 948	1,77
Sous-total Christophe Satin	283 162	5,01	564 214	6,24
Total concert	3 250 492	57,51	6 493 450	71,80

Le concert a précisé, au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, détenir 155 520 bons de souscriptions d'actions nouvelles (BSA), exerçables à tout moment et pouvant donner droit à 311 040 actions ID LOGISTICS GROUP (1 BSA donnant le droit de souscrire à 2 actions au prix unitaire de 4,50 € par action), sans date d'échéance.

¹ Société à responsabilité limitée (sise Quartier le Grand Camp, 84220 Cabrières-d'Avignon) détenue à 100% par M. Christophe Satin et son épouse.

² Sur la base d'un capital composé de 5 652 372 actions représentant 9 043 549 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Société par actions simplifiée (sise 410 route du Moulin de Losque, 84300 Cavailon) détenue à 100% par la société à responsabilité limitée Comète (elle-même détenue à hauteur de 96,61% par M. Eric Hémar, le solde étant détenu par des membres de sa famille).